

Les mauvaises nouvelles de l'eau

et l'urgence climatique

par JP Hérold, biologiste

Il ne fait plus de doute que le réchauffement climatique est en cours et s'aggrave. Nos sociétés devront s'adapter. La plupart des secteurs d'activités économiques régionales (agriculture, forêt, tourisme, industries, loisirs...) seront impactées avec des productions ou des activités réduites, il suffit d'un retour sur un passé proche pour comprendre:

Déjà en 2022 le Doubs ne coule plus en aval de Pontarlier, et le saut du Doubs, une référence hydrologique et touristique, est à sec ! Ce constat s'est renouvelé lors de plusieurs de ces années dernières. En 2026 plusieurs canicules ont aggravé la situation et des Communes du secteur doivent faire venir de l'eau par camion-citerne pour remplir leur château d'eau !

Donc les étiages de toutes les rivières de Franche-Comté se prolongent et la ressource devient alors problématique. Plus d'un mois sans pluies en février 2023, du jamais vu ! Et un mois de juin chaud et sec. Et un automne caniculaire avant de finir l'année ! En 2026 la situation est pire dès le moi de mai.

Les autorités préfectorales alertent alors sur le manque de recharge des nappes souterraines, lesquelles sont à des niveaux inférieurs à la moyenne des années précédentes.

La situation hydrologique est préoccupante et les débits des cours d'eau ne cessent de diminuer. Les départements 25 et 90 sont classés en situation d'alerte avec des mesures de restriction de la consommation de l'eau qui concernent toutes les catégories d'usagers. Les éleveurs de vaches montbéliardes qui travaillent en AOP Comté sont très inquiets.

Lancer les politiques de sobriété et d'efficacité est maintenant une urgence pour développer des plans d'adaptations individuels et collectifs afin de vivre et produire avec moins d'eau.

Des constats

- L'agriculture aurait dû être en tête des mesures préventives. Une grande part de la recherche agronomique est restée orientée sur des mesures d'aménagements de zones humides, de rectification de ruisseaux, de développement des arrosages et de culture de plantes gourmandes en eau. Elles font partie du maintien du modèle agricole productiviste grand consommateur d'eau. Les travaux de drainage, la destruction des haies et des talus sont encore d'actualités dans notre région alors que leurs conséquences sur la ressource en eau sont désastreuses et connues.
- Les réseaux d'alimentation en eau potable sont souvent de véritables passoires qui gaspillent 20 à 30% de la ressource. Les réseaux de collecte des eaux usées sont aussi en cause : réseaux vétustes, stations d'épuration défaillantes qui sont autant d'éléments de dégradation de la qualité de l'eau et de son gaspillage.
- Le fait de ne pas réagir rapidement mettra en difficulté des activités économiques régionales par manque d'eau de qualité. La limite de résilience des milieux aquatiques va être dépassée par des assecs plus fréquents et plus longs, donc une pénurie d'eau est probable.
- Mais cette évolution ne met pas à l'abri des inondations et tempêtes ; au contraire, les accidents météorologiques risquent d'être plus fréquents selon les climatologues.

Il est urgent de mettre en œuvre un plan d'envergure en faveur de la ressource eau, avec une large implication de la société civile et des milieux professionnels.

Ce plan ambitieux devra mettre en place des solutions durables :

- Un programme de sobriété/efficacité dans l'utilisation de l'eau. Des potentiels très importants d'économie existent dans les secteurs de l'habitat, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture. Un gaspillage irresponsable perdure !
- Le recours à des ressources nouvelles devra être précédé par des économies d'eau et par la reconquête des puits de captage et fontaines abandonnés à la suite de pollutions locales injustement tolérées. Le but est de renforcer les autonomies locales et la maîtrise des AEP : alimentations en eau potable fragiles, donc des périmètres de protection à imposer.
- Une tarification de l'eau fortement incitative : l'eau a un coût donc elle a un prix. Un prix dégressif à la surconsommation est une mauvaise décision.
- Le mètre cube à moins d'un euro est une erreur... C'est juste pour flatter les abonnés/consommateurs/ électeurs.
- La fin de l'artificialisation des sols pour mieux permettre l'infiltration de l'eau dans les nappes et pour assurer des captages fiables et durables.
- La connaissance du système karstique jurassien et de ses fragilités impose des contraintes fortes.
- La protection et la restauration de l'ensemble des écosystèmes aquatiques de la région, dont les zones humides et les tourbières. Leur fonction est double : le stockage de l'eau en hiver et sa restitution en été, avec comme effet bénéfique la réduction des pollutions à l'azote, au phosphore et aux pesticides dangereux pour la santé. Et en plus la fixation du carbone efficace et bénéfique.

La décision de ne pas aggraver la situation par de fausses bonnes solutions comme les retenues collinaires ou de substitution et l'urgence de supprimer les drainages profonds des plaines alluviales qui vident les nappes d'accompagnement sont un objectif nécessaire.

- L'incitation à revenir à des variétés et des espèces peu gourmandes en eau : halte au maïs : d'autres espèces de céréales sont aussi productives et rentables.
- Le respect de la biodiversité des prairies fleuries : halte à la culture d'herbe, la qualité des fromages AOP en dépend.
- La lutte contre la pollution chimique des eaux de surface et souterraines et le respect de la vie des sols sans intrants ni compactage doivent assurer la qualité des eaux proposée aux citoyens par les fournisseurs d'eau potable.

Pour exemple, le Métolachlore (C₁₄H₁₉NO₆S) pour lutter contre les « mauvaises herbes » très utilisé sur les maïs est un produit toxique, cancérigène probable... Il est à présent interdit mais laisse des traces comme l'a fait l'atrazine. C'est aussi le cas du glyphosate qui est encore autorisé.

Les néonicotinoïdes toxiques pour tous les insectes perturbent et/ou suppriment aussi ceux qui sont pollinisateurs et donc réduisent la production des fruits, et en conséquence les revenus des producteurs.

On connaît des alternatives et le passage à la culture biologique si elle fait baisser les rendements permet aussi de vendre plus cher des produits sains recherchés de plus en plus par les consommateurs et par les cantines qui cuisinent pour les enfants.

Un retour sur un passé proche apporte des arguments pour cette prise de conscience !

Les années 2022 et 2023 ont été marquées par des événements climatiques inédits, et 2026 avec trois mois sans pluie est l'été le plus sec jamais vu.

- **Des canicules** extraordinaires ont fait souffrir les hommes, la végétation et aussi les rivières, des températures de l'eau supérieures à 27° relevées en basse Loue et plus de 25° en moyenne Loue, la qualité de l'eau classée mauvaise par l'ARS, expertise renouvelée en juillet 2024, toute baignade interdite en 2026 par décision préfectorale.

Les températures élevées sont mortelles pour certaines espèces aquatiques d'eau froide, Truites et Ombres, et même des poissons comme le Chabot ont subi des mortalités. C'est un signal de perturbations graves, renouvelées d'année en année.

- **Des débits** très bas ont entraîné le dépôt puis la fermentation des algues filamenteuses, ainsi que l'assèchement de grandes surfaces de gravières ou de tufs ce qui entraîne des conséquences graves. Sur ces "nassis" découverts, des végétaux non aquatiques se sont développés à la place des mousses *fontinalis*. Toute la microfaune des interstices de ces tufs calcaires a péri. Une perte de biodiversité qu'il sera difficile de restaurer.

Dans de telles conditions :

- Les biologistes ont mis en évidence la perte énorme de biomasse : tous les invertébrés, vers, mollusques, crustacés, larves d'éphémères, et de trichoptères sont touchés d'une façon ou d'une autre.
- La biodiversité des espèces diminue au profit d'espèces banales : Mollusques comme les limnées, et Crustacés comme les gammarus.
- Les secteurs de faible profondeur sont colonisés par des cyanophycées, espèces d'algues qui contiennent des toxines et donc peuvent intoxiquer les animaux qui les consomment ou les humains qui sont en contact.

En conséquence toutes les activités aquatiques ont été interdites dans la Loue par Arrêté préfectoral: baignades, canoë et aussi la pêche et la consommation de poisson. Cet Arrêté interdit toute baignade durant toute l'année. Une mauvaise décision qui évacue les responsabilités de la préservation de la qualité de l'eau sans proposer ni rechercher de solutions.

Or le retour à une richesse diversifiée et à des IBGN (indices biologiques) de qualité des rivières de l'arc jurassien demandera du temps et de l'eau de qualité !

Pour cela il est nécessaire de limiter les apports de nitrates, de phosphates, de pesticides, de désherbants mais aussi de produits de traitement des bois et de traitements vétérinaires.

L'avenir des productions agricoles passe par un changement de pratiques pour privilégier la qualité face à la quantité. Leur bonne rémunération n'en sera qu'améliorée grâce aux Appellations d'Origine Protégées (AOP) et Indication Géographiques Protégées (IGP) qui, dans leurs cahiers des charges tiennent compte des contraintes et en font un atout de qualité de plus en plus recherché.

Le temps est venu d'agir, et donc de prendre les bonnes décisions !

Les multiples partenaires de la gestion des « masses d'eau », des réseaux aquifères et des alimentations d'eau potable, malgré leurs annonces et leurs actions, perdent progressivement la maîtrise des cycles de l'eau face à deux problèmes urgents : la surcharge des pollutions et la dérive climatique.

Une nécessaire accélération des décisions s'impose ! De l'Agence de l'eau RMC à l'EPAGE et aux syndicats de gestion on observe la multiplication des projets, des études, des plans de gestion qui n'ont pas encore de retombées efficaces sur le terrain, alors que l'urgence est déjà là.

L'avenir de l'eau, c'est maintenant ... ou c'est trop tard

L'étude prospective sur le changement climatique et ses effets sur les ressources en eau en vue d'une stratégie d'adaptation lancé par l'EPAGE et L'EPTB Saône et Doubs lancé début 2024 à l'horizon 2050/2070 est une erreur majeure ,

la dérive climatique n'attend pas !

JP Hérold, biologiste, TOS 4219.

Pour info :

Des articles de la presse rendent compte de la situation :

1/ dans l'Est Républicain , édition du Doubs, le 17 août 2026 page 21, on lit :

" Face à la sécheresse, les éleveurs contraints de s'adapter "

" Au GAEC Monnet des Bréseux , les deux frères doivent revoir leurs pratiques et anticiper les prochains mois. "

2/ dans le Monde du 18 août 2026, en première page :

" Sécheresse: l'agriculture inquiète pour son avenir "

sur deux pleines pages, 6 et 7, un argumentaire.

C'est le signe d'une prise de conscience de ce que la dérive climatique peut provoquer,

et la nécessité de prendre enfin des décisions face aux nuisances inéluctables.